

HST 109 Histoire du Moyen Âge  
(3 crédits)  
Hiver 2020

Enseignante : Geneviève Dumas

Bureau : A5-506

Téléphone : (819) 821-8000 poste 62100

Courriel : genevieve.dumas@USherbrooke.ca

Disponibilités : Jeudi pm de 13h à 16h

**PLAN DE COURS****OBJECTIF**

Acquérir les connaissances factuelles, les points de repère et les caractères essentiels de la période médiévale en Occident. Comprendre les concepts qui sous-tendent l'histoire médiévale.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

De façon plus spécifique, à la fin du cours HST109, l'étudiante ou l'étudiant devrait :

- (1) Avoir acquis des connaissances relatives à la période médiévale, c'est-à-dire être capable de : caractériser les trois grandes périodes du Moyen Âge ; définir les principaux concepts relatifs à l'étude du Moyen Âge ; analyser l'évolution, à travers la période, du cadre de la vie matérielle, de l'organisation sociale et religieuse, de l'exercice et des luttes de pouvoir, de la culture et de son expression ; expliquer la spécificité et l'importance de la période médiévale dans l'évolution de la civilisation occidentale ; discuter des principaux débats historiographiques spécifiques à la période médiévale.
- (2) Avoir acquis une méthode de travail propre à la discipline historique, et plus particulièrement à la période médiévale, c'est-à-dire être capable de : connaître les grands repères du monde médiéval ; expliquer les problèmes spécifiques posés par les sources médiévales ; distinguer les principaux types de sources du Moyen Âge.

**NB : POUR LES FUTURS PROFESSEURS DU SECONDAIRE (ET LES AUTRES !)**

**Compétence 1 :** Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier et héritière, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

**Compétence 2 :** Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

**Compétence 11 :** S'engager dans une démarche collective et individuelle de développement professionnel.

**CONTENU**

Le Haut Moyen Âge occidental: la chute de l'empire romain, les « invasions » barbares, les premières dynasties franques. Le Moyen Âge classique: la féodalité, le temps de l'expansion, les croisades. Le Bas Moyen Âge : la guerre et les mutations, les crises. Compte tenu du fait que le cours couvre déjà 1000 ans d'histoire, le cadre géographique sera limité à l'Europe et à la France plus particulièrement.

## CALENDRIER DU COURS

<b>Mardi 7 janvier</b>	<b>Introduction</b> <b>L'Antiquité tardive et le début du Moyen Âge</b>
<b>Mardi 14 janvier</b>	<b>Le Haut Moyen Âge I : Les royaumes germaniques</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 1, 2.
<b>Mardi 21 janvier</b>	<b>Le Haut Moyen Âge II: L'expansion du royaume franc et les débuts de l'empire.</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 3, 4.
<b>Mardi 28 janvier</b>	<b>Le Moyen Âge central I : L'avènement des Capétiens et l'an mil</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 8, 9, 10.
<b>Mardi 4 février</b>	<b>Mardi 4 février de 11h50 à 15h50: Suspension des cours au 1<sup>er</sup> cycle pour assemblée AGEFLESH</b>
<b>Mardi 11 février</b>	<b>Le Moyen Âge central II : L'essor urbain, les Capétiens directs</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 11, 12, 13.
<b>Mardi 18 février</b>	<b>Le Moyen Âge central III : Les croisades</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 16.
<b>Mardi 25 février</b>	<b>Examen intra</b>
<b>Mardi 3 mars</b>	<b>Semaine de relâche</b>
<b>Mardi 10 mars</b>	<b>Le Moyen Âge tardif I : Les aléas de la conjoncture</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 18.
<b>Mardi 17 mars</b>	<b>Le Moyen Âge tardif II : Idéal du Prince et pouvoir royal</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 24.
<b>Période d'évaluation des enseignements : du 23 mars au 12 avril 2020</b> N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/">https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</a>	
<b>Mardi 24 mars</b>	<b>Le Moyen âge tardif III : Le règne de Charles VII et la fin de la guerre de cent ans</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 19.
<b>Mardi 31 mars</b>	<b>L'Église et l'état</b> Lectures : Balard et al., <i>Le Moyen Âge en Occident</i> , chapitre 14, 15.
<b>Mardi 7 avril</b>	<b>Culture et société : L'éducation au Moyen Âge</b>
<b>Mardi 14 avril</b>	<b>Santé et société au Moyen Âge</b>
<b>Semaine du 20 avril</b>	<b>Examen final</b> <b>Remise du travail final</b>

\*Ce calendrier peut être sujet à changement sans préavis

## MÉTHODOLOGIE

Cours magistraux appuyés sur des documents d'archives, des cartes et des éléments iconographiques. Les présentations power-points seront mises à la disposition des étudiants sur le site Moodle avant le cours suivant.

Lectures hebdomadaires obligatoires dont les informations peuvent faire partie des examens intra et final.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

M. Balard, J.P. Genet et M. Rouche, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, coll. HU Histoire, 6<sup>e</sup> édition. Disponible à la coopérative universitaire.

*Extrait du guide méthodologique*, disponible sur le site Moodle

Site Moodle : <http://www.usherbrooke.ca/moodle-cours/course/view.php?id=1171>

## ÉVALUATION

25 février : Examen Intra portant sur les concepts	20 %
20 avril : Examen final à développement	40 %
20 avril : Travail de session : travail de recherche ou compte rendu de lecture	40 %

**Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.**

### Politique sur les retards

Les retards seront comptabilisés à partir du troisième jour à raison de 5 points par jour.

### Mesures d'accommodement pour les examens

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre.

### Mode et critères d'évaluation

Travail de recherche ou compte rendu de lecture (doit être remis obligatoirement sur Moodle)

Acquisition des connaissances	25 %
Capacité d'analyse et esprit critique	25 %
Capacité de recherche	25 %
Capacité de dissertation (structure de l'argumentation)	10 %
Qualité de la langue	15 %

#### Intra

Acquisition des connaissances	40 %
Compréhension des concepts	40 %
Synthèse	10 %
Qualité de la langue	10 %

#### Examen final

Acquisition des connaissances	25 %
Capacité de critique et d'analyse	25 %
Capacité de synthèse	25 %
Capacité de dissertation	15 %
Qualité de la langue	10 %

## Considérations sur l'évaluation

### L'acquisition des connaissances

Visé à évaluer le degré d'apprentissage dont l'étudiant(e) a fait preuve durant le cours. Une maîtrise de la trame chronologique, une compréhension des enjeux historiques, une utilisation adéquate du vocabulaire et des concepts, une correcte identification des acteurs et des personnages historiques ainsi que leurs réalisations sont autant de signes de cette acquisition des connaissances

### Capacité de recherche : IMPORTANT

Visé à évaluer la capacité de l'étudiant(e) à documenter son travail. La richesse et la diversité de la bibliographie, la faculté de l'intégrer **correctement** dans un appareil critique composé de références en bas de pages, la qualité des citations sont les éléments qui aident à évaluer ce point.

### Capacité d'analyse

Visé à évaluer le niveau de compréhension du sujet par l'étudiant(e). Une analyse approfondie se juge sur la qualité des arguments qui servent à démontrer les propos, une saine dialectique entre les éléments d'analyse et les exemples proposés à l'appui, l'originalité de l'approche, une attention particulière à la méthodologie.

### Capacité de synthèse

La capacité de synthèse est aussi une façon d'évaluer le niveau de compréhension du sujet par l'étudiant(e). Selon un adage bien connu : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement-et les mots pour le dire viennent aisément. Ce qui signifie que quand on a véritablement compris quelque chose, il est facile d'en parler, de résumer et de synthétiser. La faculté d'identifier des lignes directrices et des lignes secondaires, la faculté d'exprimer de façon concise des problèmes complexes, contribuent à une bonne capacité de synthèse.

### Structure de l'argumentation

Ce critère sert à évaluer la cohérence générale du propos, la division logique en parties et en sous-parties, la clarté de l'expression écrite ou orale, la capacité de structurer sa pensée de façon à offrir une argumentation convaincante.

### Langue

Fautes d'orthographe et syntaxe.

## Consignes pour les travaux

### Le travail de recherche

Le travail de recherche doit faire de 12 à 15 pages. Il doit avoir une page-titre avec l'identification de l'étudiant(e), le sigle du cours et la session concernée. Il doit être composé d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion clairement identifiés ainsi qu'une bibliographie complète. Il doit proposer une problématique et une hypothèse exprimées de façon explicite. Il doit proposer un appareil critique sous forme de notes infrapaginales riche, diversifié et conséquent, présenté selon les normes établies par le département d'histoire. Il doit faire un usage adéquat des citations par leur qualité, leur pertinence et leur choix. Le travail de recherche est l'occasion pour l'étudiant de démontrer son originalité, son approche et ses préférences méthodologiques, sa compréhension d'un sujet pointu et sa capacité de le replacer dans une perspective globale.

### Le compte-rendu de lecture

Le compte-rendu de lecture n'est pas un résumé. Vous trouverez les modalités de son élaboration dans le document intitulé : « *Extrait du guide méthodologique* » disponible sur le site Moodle. **Notez que le compte-rendu demandé pour ce cours comprend une critique externe.** Le compte-rendu doit donc intégrer des éléments provenant d'une bibliographie complémentaire au livre choisi d'au moins 5 éléments ; livres, articles, articles d'encyclopédie, et cette bibliographie doit être utilisée et perceptible dans des notes de bas de page et des citations.

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiats a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

[https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25\\_VRE\\_Document\\_informatif-VF.pdf](https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document_informatif-VF.pdf)

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien

58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec